

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2013

Délibération n° D-2013-423

Acquisition d'un terrain - Route de Coulonges - Emplacement
Réservé au PLU pour prolongement de la rue de la Verte
Vallée jusqu'au carrefour de la Grand Croix

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Acquisition d'un terrain - Route de Coulonges -
Emplacement Réservé au PLU pour prolongement de
la rue de la Verte Vallée jusqu'au carrefour de la
Grand Croix**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Au PLU de la Commune figure l'Emplacement Réservé (ER) n°11 correspondant au projet de création de la voie de prolongement de la Verte Vallée jusqu'au carrefour de la Grand Croix / Crématorium par la rue du Gros Guérin. Cette future voie soulagera une partie du trafic de la route de Coulonges entrant dans Niort et servira aussi au passage d'une ligne de T.C.S.P.

Les propriétaires du terrain ZP n° 75 de 6 300 m², touché par l'E.R., ont fait savoir à la Ville qu'ils étaient d'accord pour lui céder leur parcelle au prix de 50 000 € incluant l'indemnité de perte de revenus de 2 183 € due à l'exploitant (conforme à l'avis de France Domaine).

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle ZP n° 75 au prix de 50 000 € incluant l'indemnité de perte de revenus de 2 183 € due à l'exploitant par les vendeurs ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL